

## LE 500<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA GARDE SUISSE



*Nous fêtons, en cette année 2006, le 500<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la Garde suisse qui remonte au temps où la réputation guerrière des soldats de la Confédération Helvétique était à son sommet. Il faut penser que les Vieux Suisses, peu de temps auparavant, en l'année 1499, avaient vaincu, en diverses batailles sur le Rhin, les armées du Saint-Empire romain-germanique et de la Ligue de Souabe et avaient, dans le même temps, aidé le roi de France à conquérir le duché de Milan.*

La force guerrière des Confédérés a été pendant plusieurs siècles négociée à bon prix. A des titres divers, principautés ou républiques prirent à leur service en cette fin du Moyen Âge des corps de troupes helvétiques : comme troupes de choc pour la durée limitée d'une campagne ; comme garde palatine ou garde du corps, pour une durée indéterminée.

Le pape également avait sa garde personnelle et à plusieurs reprises il engagea, par milliers, des soldats pour les besoins de la Sainte ligue. Les soldats suisses ont, bien avant le début du XVI<sup>ème</sup> siècle, prêté leur concours aux princes et aux cités italiennes et il est certain que bien avant 1506, il y eut des Suisses au service du pape. Sur la base des connaissances actuelles,

nous tenons pour établi que Jules II (della Rovere) fut le premier pape à présenter une demande auprès d'une diète fédérale, pour créer une garde veillant à la sécurité de sa personne et du Palais apostolique. C'est ainsi que commence l'histoire de la Garde suisse pontificale.

### L'année 1527

Selon une parole célèbre, prononcée dans un autre contexte au sujet d'une autre garde : « La Garde meurt mais ne se rend pas » ! La Garde suisse a illustré cette fière parole, le 6 mai 1527, lors du « sac de Rome » par la soldatesque impériale.

Malgré la volonté et les ordres des autorités influencées par Zwingli, le capitaine zurichois Kaspar

Röist était resté à son poste avec ses gardes. Selon la tradition, 147 d'entre eux avec leur capitaine tombèrent au combat pendant que 42 survivants assuraient la fuite du pape vers le château Saint-Ange. Cet événement est toujours célébré solennellement par la Garde suisse.

### **L'uniforme de la Garde**

L'actuel uniforme de la Garde a été réalisé sur le projet du commandant Jules Repond (1910-1921) qui avait un sens marqué des formes et des couleurs. Après de longues recherches et se référant à la fresque de Raphaël, il supprima les chapeaux et les remplaça par le béret basque encore porté aujourd'hui et sur lequel sont fixés les insignes de grade. Il introduisit le col blanc à la place du jabot plus ou moins plissé. Il se préoccupa aussi

de l'armement, qu'il fit réaliser selon d'anciennes illustrations. Les jabots décoratifs, les gants blancs, un casque en métal clair avec un panache blanc pour le commandant et le sergent-major, avec plumes violettes pour les officiers, rouges pour les sous-officiers et les halberdiers et noires et jaunes sur un casque noir pour les fifres et tambours, appartiennent à l'uniforme de gala.

Les couleurs qui rendent si décoratif l'uniforme de la Garde sont les couleurs traditionnelles de la maison Medicis : bleu, rouge et jaune, auxquels le blanc du col et des gants convient si bien. Le bleu et le jaune des zébrures interrompent en un mouvement coulant le rouge de la veste et du pantalon.

L'uniforme de travail est totalement bleu. Le projet de l'uniforme est



en général attribué à Michel-Ange. Cependant, il paraît qu'il ne s'en est jamais préoccupé. Mais par sa peinture il a sans doute divulgué et élargi le goût de la Renaissance italienne et, de cette manière, il a sans doute exercé une influence sur le développement de l'uniforme.

### **Conditions d'admission dans la Garde suisse**

Pour entrer dans la garde pontificale, il faut être citoyen suisse, âgé de 19 à 30 ans. Mais il y a quelques conditions supplémentaires : être de confession catholique-romaine, célibataire, de bonne réputation ; avoir achevé son apprentissage ou passé sa maturité. De plus, il doit avoir accompli son école de recrues, être apte au service et satisfaire aux exigences physiques et psychiques d'un service de sûreté professionnel.

Un collaborateur confédéré du Service d'information et de recrutement conduit avec chaque postulant un entretien préalable à la décision d'engagement. Un mois environ avant l'entrée en service, le commandement de la Garde organise une journée d'information en Suisse.

Après son entrée dans la Garde pontificale, le candidat s'engage à rester au moins deux ans en service. Les quatre premières semaines sont pour tout nouveau garde une école de recrues. Le commandant a le

droit, pendant la première année, de congédier une nouvelle recrue ou un nouveau hallebardier. Le renvoi sans délai, suite à une faute grave, est possible en tout temps. Après deux ans de service, le hallebardier peut, d'entente avec le commandement, prolonger son contrat ou, sur la base d'une lettre de congé déposée chez le commandant, quitter le service.

### **Le 6 mai : prestation du serment des recrues**

Le 6 mai est le jour du « sac de Rome ». Pour la Garde suisse cette date a une signification toute particulière. En même temps elle est très liée à l'histoire de l'Eglise, puisqu'elle fut écrite par le sang de 147 de ses fils.

En 1527, cette date signifiait la mort, aujourd'hui elle est signe de vie, car chaque année à cette date les nouvelles recrues prêtent solennellement serment. C'est une fête émouvante, qui se déroule dans un cadre particulier, la cour Saint-Damase. D'importantes personnalités du Vatican y assistent. Des centaines de personnes y prennent part, des représentants politiques et militaires de la Confédération, des parents, des amis, des sympathisants. La Garde, du commandant au hallebardier, est en uniforme de gala et attire tous les regards. Le corps du musique avec ses excellents tambours est longuement applaudi. Ensuite, le chapelain

de la Garde lit le texte complet du serment :

*« Je jure de servir fidèlement, loyalement et dans l'honneur le pape régnant (...) et ses successeurs légitimes, et de m'engager pour eux avec toutes mes forces, prêt même, si cela devait s'avérer nécessaire, à donner ma vie pour eux.*

*Je prend le même engagement devant le Sacré Collège des cardinaux pendant la vacance du siège apostolique.*

*Je promets en outre à monsieur le Commandant et à mes autres supérieurs, attention, fidélité et obéissance. Je jure d'accomplir tout ce que l'honneur et ma condition exigera de moi. »*

Ensuite, les nouvelles recrues appelées nommément s'avancent et chacune jure, la main gauche sur le drapeau et la droite levée pour le serment avec les trois doigts tendus, symboles de la Trinité :

*« Moi, hallebardier ..., je jure de garder exactement et fidèlement tout ce qui vient de m'être lu, aussi vrai que Dieu et nos saints Patrons m'assistent. »*

Il faut préciser à ce sujet qu'il s'agit principalement des saints patrons de la Garde suisse, saint Martin, saint Sébastien et saint Nicolas de Flue.

## **Que fait de ses congés un garde suisse ?**

Il faut bien considérer, vu la complexité du service, que l'organisation commune des temps libres est passablement difficile. Etre engagé continuellement dans les deux équipes dont le programme journalier change toutes les 24 heures, rend difficile, par exemple, un entraînement réglé du FC Guardian ou des répétitions régulières de musique.

Ces difficultés sont partiellement surmontées en réunissant, dans une relève tous les footballeurs, dans l'autre tous les musiciens, dans la troisième tous les Romands. Ainsi, sauf événements imprévus, les jours de liberté sont disponibles pour les entraînements de sport ou de musique.

Lorsque le programme intensif de travail ou de visites du Saint Père empiète sur le temps libre des gardes et rend par conséquent difficile les planifications établies, le loisir demeure une nécessité de la récréation personnelle. On n'a jamais assez de loisir. La manière de l'utiliser dépend des goûts personnels, soit au quartier : musique, lecture, billard, ping-pong, football de table ou jeu



de cartes ; soit en ville avec des amis ou des connaissances.

Le congé offre aussi l'opportunité de vaquer à des occupations de valeur, sensées et durables. Pour le soldat, l'entraînement physique, natation, fitness et même la course quasi rituelle contre la montre autour du lac Albano. A celui qui désire connaître sérieusement la Ville éternelle, s'ouvre aussi une occupation joyeuse et de longue haleine, hors des circuits touristiques ordinaires.

Depuis quelque temps existe aussi la possibilité d'obtenir auprès de l'Université de Rome III, sur trois niveaux, un diplôme d'italien reconnu en Suisse. Pour autant que cela soit compatible avec le service, le commandement de la Garde encourage de tels efforts.

La musique de la Garde suisse est l'objet d'une attention spéciale. Que celle-ci soit capable, avec ses effectifs, de fournir un corps de musique est le signe d'un engagement durable et mérite un grand coup de chapeau. Les efforts de tous les participants, parmi lesquels des sous-officiers et même un officier, ont mérité une reconnaissance publique sous forme d'un disque d'or obtenu par nos musiciens. La clique de la Garde crée une ambiance festive et rappelle toujours aux soldats engagés le souvenir de leur pays.

En de multiples occasions, les contributions musicales réjouissent les cœurs et il est à espérer que des trompettes militaires continuent à prendre le chemin de Rome.

### **Mes expériences à la Garde pontificale**

J'ai quitté ma patrie le 1<sup>er</sup> juin 2005 pour venir au Vatican servir le Saint Père. La conscience de ne plus voir la Suisse pour longtemps m'attristait et je fis le voyage avec des sentiments mélangés. Cependant, je me réjouissais quand même de cette perspective romaine.

Arrivé au Vatican, commença l'école de recrues que je devais accomplir avec mes collègues. Un mois c'est peu de temps pour tout apprendre et l'école de recrues est très intensive. Pendant ce mois, nous pûmes assister une fois à l'audience générale du Saint Père ; pour la première fois, je vis le pape de tout près et j'en fus très impressionné. A la fin du mois de juin, vint le grand moment. Nous pûmes, pour la première fois, revêtir l'uniforme complet, ce qui est très émouvant. Après cette formation d'un mois commença notre service effectif, la joie fut très grande quand pour la première fois je dus monter la garde à l'une des entrées du Vatican. Maintenant une année s'est passée et j'ai vécu beaucoup de choses qui m'ont impressionné et dont je

garderai le souvenir toute ma vie. Si je devais revenir au temps de ma décision, je prendrais à nouveau celle de servir à la Garde suisse, même si toutes nos expériences ne sont pas positives. Mais où en serait-il ainsi ?

Le temps passé à Rome, auprès de la Garde suisse est un temps unique et on dit que celui qui a été une fois garde du pape, le reste toujours dans son cœur !!! Je ne puis que confirmer cet adage. **STEFAN BENZ**



Cité du Vatican – Benoît XVI a rendu grâce aux gardes suisses, qui assurent la sécurité du pape depuis un demi-millénaire, les invitant à poursuivre leur mission avec courage et loyauté. Le souverain pontife a célébré une messe en la basilique Saint-Pierre de Rome à la mémoire de 147 de leurs glorieux ancêtres, morts le 6 mai 1527 en défendant le pape Clément VII contre les lansquenets du connétable de Bourbon, qui devaient mettre Rome à sac pendant un mois. L'office, point d'orgue des cérémonies organisées

pour le 500<sup>e</sup> anniversaire du plus ancien corps militaire au monde, devait être suivi de la prestation de serment des dernières recrues. *« Etre garde suisse suppose d'adhérer sans réserve au Christ et à l'Eglise et d'être prêt à leur offrir sa vie »,* a déclaré le pape devant les gardes en grand uniforme. *« J'exprime une gratitude profonde et méritée et vous invite à poursuivre avec courage et loyauté. Soyez avant tout des hommes de prières, pour que la sagesse divine fasse de vous de véritables amis de Dieu »,* a-t-il ajouté.

*(Reuters – 06/05/2006)*